

a presque amorti tout son feu par les saintes et innocentes cruautés qu'elle a exercées sur lui. Et parce que le Cœur de votre Fils est la source de toutes les grâces, c'est là, c'est dans ce centre de la sainteté et de la miséricorde, qu'elle a pris une vertu salutaire pour me sanctifier. C'est ainsi, mon Dieu, qu'elle est venue en moi; c'est ainsi que je l'ai reçue et que je la veux conserver: *In me transierunt iræ tuæ.*" (1)

Nous devons, toutefois, reconnaître qu'il est un autre motif de pénitence encore plus approprié au but que poursuit notre grande famille de l'Apostolat, famille dont les membres ne cessent de jeter à Dieu ce cri de leur prière: "Que votre règne arrive! *Adveniat regnum tuum!*"

Comment, en effet, hâter ici-bas ce règne, objet de nos persévérandts appels? Comment accélérer parmi nous ce triomphe tant désiré du Cœur de Jésus? Pie IX ne s'en était pas caché dans une rencontre solennelle: "Vous demandez au Pape quand finiront les maux qui nous assiègent? Méditez les vérités que l'Eglise nous rappelle en ces jours, et votre cœur vous donnera une réponse. Quand cela finira-t-il? Ce quand, nous ne le savons pas; mais nous savons que ce qui doit le hâter, ce sont nos prières et une plus exacte observation de la loi de Dieu." (2)

Quant à Léon XIII, il s'est plu, dès les premiers jours de son pontificat, à répéter, sous diverses formes, cette même exhortation à une sérieuse réforme individuelle, principe de toute conversion solide et durable. "C'est là le point capital," dit-il, notamment dans l'Encyclique *Immortale Dei*. "C'est par notre amendement personnel, avait-il déclaré quelque temps auparavant, que seront affaiblis —emendatione nostra infirmabuntur—ceux qui tiennent le pouvoir de nous nuire, non de leurs mérites, mais de nos péchés." (3) Et plus tard: "Pour remédier à nos maux et conjurer les périls, il n'y a pas d'autre moyen que de hâter le retour des individus et de la société entière à Jésus-Christ." (4)

Or, sans la conversion pleine dont nous parlons, il ne saurait pas plus y avoir de salut social que de salut individuel. C'est pourquoi Léon XIII, en exhortant naguère

(1) Sermon sur la Sévérité de la Pénitence (4e dimanche du 1er Avent, première partie.)

(2) Audience du 7 janvier 1872.

(3) Encyclique pour le Jubilé de 1879.

(4) Constitution du 30 mai 1883.